

objectif:ne

 **ne.ch**

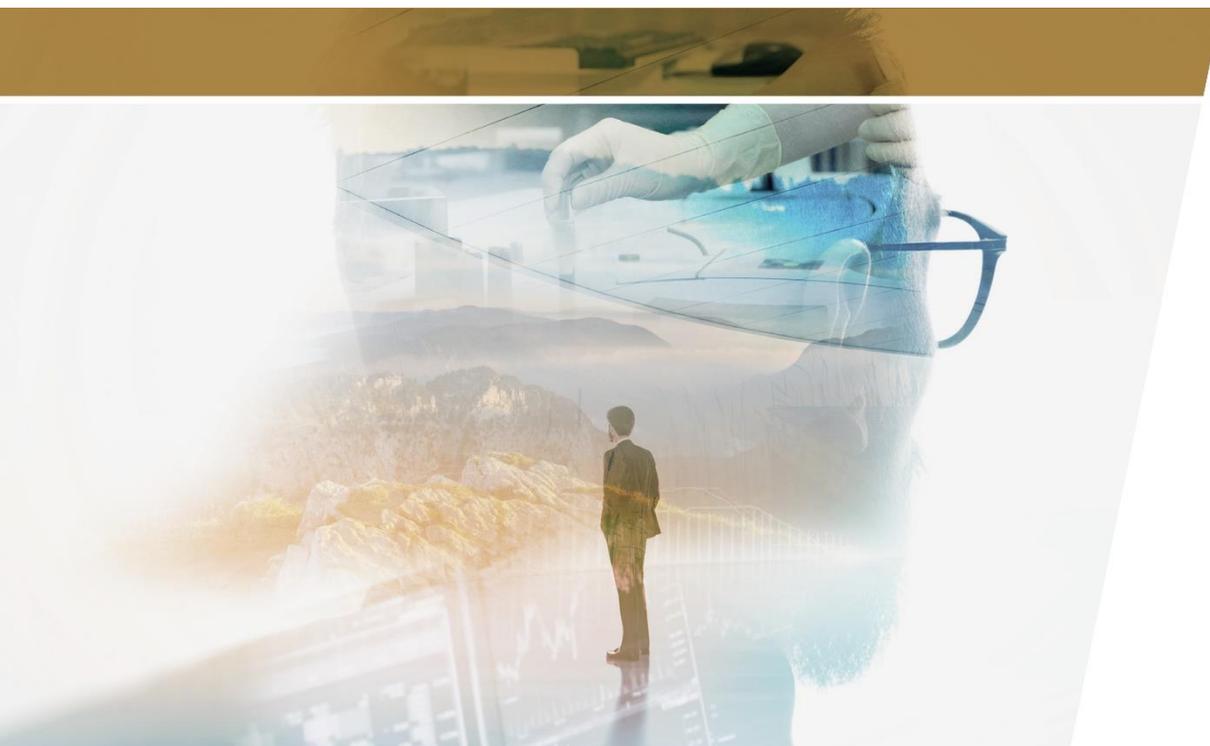
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

ACCORD DE POSITIONNEMENTS STRATÉGIQUES

CONFÉRENCE DE PRESSE,
CHÂTEAU DE NEUCHÂTEL,
23 FÉVRIER 2024

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE LA SANTÉ (DFS)

ASSOCIATION OBJECTIF:NE



Mot d'accueil



objectif:ne

M. Daniel Grassi Pirrone, directeur d'objectif:ne

Point de vue du Conseil d'État



objectif:ne

MM. Laurent Kurth et Laurent Favre, conseillers d'État

Point de vue du Conseil d'État



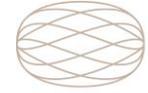
objectif:ne

Le canton est **fragile s'il est divisé, fort s'il est uni**

La **valeur ajoutée** de l'APS:

- Objectifs communs, énergies consacrées dans la **même direction**
- Nouvel espace de **dialogue** entre canton et régions
- Développement de la **concertation** et de la **compréhension réciproque** entre les régions
- Promotion des spécificités de chaque région, de la **complémentarité** et de la **solidarité**
- Développement des **collaborations** et donc de l'efficacité de l'action publique
- Renforcement du **positionnement des projets**, notamment dans le domaine de la NPR

Point de vue du Conseil d'État



objectif:ne

Quelques adaptations du dispositif pour la période 2024-2027:

- **Cohésion et transparence** renforcées : **un seul accord** de positionnement
- **Processus allégé et simplifié**

Point de vue du Conseil d'État

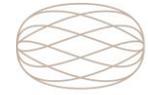


objectif:ne

Un positionnement pour tout le canton, construit selon une double logique:

- **Bottom-up:** positionnements régionaux, coordination interrégionale, valorisation des particularités et complémentarités
- **Top-down:** définition de thématiques transversales, fondements d'un programme de travail partagé entre régions et canton

Point de vue du Conseil d'État



objectif:ne

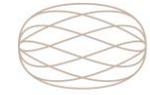
Top-down

- Engagement des régions sur cinq **thématiques transversales**
 - Marketing territorial
 - Renforcement de la dynamique touristique
 - Renforcement de la couverture médicale dans les régions
 - Promotion du vivre ensemble
 - Valorisation du parc immobilier des cœurs de localité

Bottom-up

- Positionnements régionaux précisés et traduits par des **mesures-phares** et autres mesures

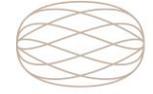
Pourquoi nous voulons nous positionner



objectif:ne

M. Daniel Rotsch, président d'objectif:ne

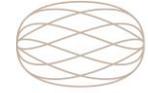
Pourquoi nous voulons nous positionner



objectif:ne

- Objectif:ne, dont les membres sont les communes organisées en régions, est une **plateforme de concertation et de collaboration qui porte l'intercommunalité et l'interrégionalité**, à l'échelle de tout le canton, en collaboration avec l'État de Neuchâtel.
- Cette **position d'un acteur fédérateur pour toutes les régions est quasiment unique** en Suisse. Cela montre une volonté des institutions neuchâtelaises de porter des projets communs.

Pourquoi nous voulons nous positionner



objectif:ne

- Objectif:ne agit pour favoriser le dialogue entre les institutions et offrir une plateforme pour des projets concrets. La **démarche APS est parfaitement en ligne avec ces objectifs partagés** par les communes, les régions et le canton, pour **garantir l'alignement de l'affectation des énergies et des ressources financières** dans une même direction
- Objectif:ne est **signataire des APS depuis leur création en 2017**, avec les communes, les régions et l'État

Les positionnements en quelques mots



objectif:ne

M. Daniel Geiser, vice-président du Conseil communal de Val-de-Ruz

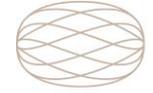
Les positionnements en quelques mots



objectif:ne

- Les positionnements régionaux sont des **outils de marketing territorial** qui valorisent les forces et les atouts de chaque région
- Ils sont **définis par chaque région pour son territoire**, d'entente avec les autres régions et le Conseil d'Etat, **dans une logique de complémentarité**

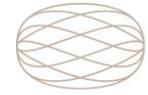
Les positionnements en quelques mots



objectif:ne

- Les positionnements sont décrits dans l'Accord signé aujourd'hui. Chaque région a défini un **slogan** qui résume et incarne son positionnement

Les positionnements en quelques mots

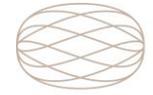


objectif:ne

Espaces de liberté et de création



Les positionnements en quelques mots

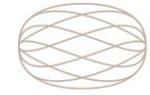


objectif:ne

Qualité de vie au cœur de l'innovation

**RÉGION
NEUCHÂTEL
LITTORAL**

Les positionnements en quelques mots

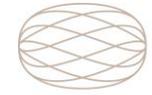


objectif:ne

Val-de-Ruz, l'Écorégion



Les positionnements en quelques mots

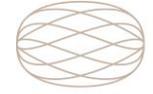


objectif:ne

Qualités naturelles



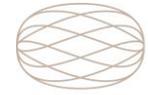
Nous tirons tous à la même corde



objectif:ne

M. Alain Jeanneret, président de la Région Neuchâtel Littoral

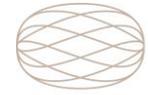
Nous tirons tous à la même corde



objectif:ne

- Le marketing territorial différencié et complémentaire renforce le fait que **chacun apporte son eau au moulin**
- Un **symbole fort** de cette reconduction est le **regroupement des quatre accords en un seul**, signé par toutes les parties.

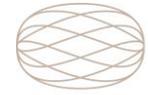
Nous tirons tous à la même corde



objectif:ne

- La **logique « un canton, un espace »** est concrétisée par des **objectifs partagés** et des **thématiques transversales** définies pour la période 2024-2027, présentées par M. le conseiller d'État Laurent Kurth.
- **Chaque région reste responsable** de son propre positionnement et de ses propres projets, mais l'ensemble est **chapeauté par un chapitre transversal** qui pose les principes de collaboration interrégionale et avec l'État.

Les mesures phares



objectif:ne

M. Philippe Rouault, vice-président de la Région des Montagnes neuchâteloises

Les mesures phares



objectif:ne

- **Quatorze projets ont été définis d'entente** entre les régions et le canton, **équitablement répartis** sur l'ensemble des quatre régions
- **Les projets sont variés**, touchant différentes thématiques et sont à différents stades d'avancement
- Chaque projet fera l'objet d'un **conventionnement** qui lui sera propre, entre la Région et le Conseil d'État, et d'un pilotage défini, sous l'égide du processus APS

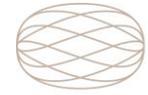
Les mesures phares



objectif:ne

- La liste complète des mesures-phares est annexée à l'Accord reconduit. Quelques exemples peuvent être cités:
 - **Capitale culturelle** dans les Montagnes neuchâtelaises
 - **Déploiement et mise en œuvre d'une démarche Smart** de la Région Neuchâtel Littoral
 - **Le site de La Vue-des-Alpes** au Val-de-Ruz
 - **La revalorisation des locaux industriels sur le site Dubied** au Val-de-Travers

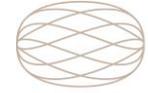
C'est du concret



objectif:ne

M. Frédéric Mairy, président de l'association régionale du Val-de-Travers

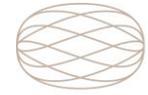
C'est du concret



objectif:ne

- L'APS reconduit aujourd'hui offre tous les **avantages précités** dans la coordination des institutions et le portage partagé de projets concrets, **mais pas seulement**
- Il **montre à quiconque veut investir** dans le canton que les institutions sont **alignées et engagées** dans le développement du canton et de ses régions
- Ceci vaut **aussi vis-à-vis de la Confédération**, en particulier la disponibilité de plusieurs fonds fédéraux, comme la **Nouvelle Politique Régionale (NPR)** par exemple. L'APS permet de montrer une forte coordination et un **terreau propice pour attirer des investissements** et des soutiens

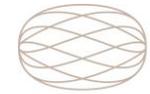
Merci de votre attention



objectif:ne

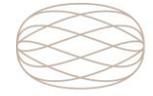
Questions?

Signatures de l'accord par le Conseil d'État, les Régions et objectif:ne



objectif:ne

Signatures des communes et verrée



objectif:ne